

Nombres de Membres

En Exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

Date de la convocation :

19/09/2023

Date de l'affichage de la
délibération : 03/10/2023

Objet :

APPROBATION DU
COMPTE-RENDU DE LA
SÉANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 05 JUILLET
2023

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE LE BARROUX

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois le 28 septembre à 20h15, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil de LE BARROUX Présidence de Bernard MONNET, Maire de LE BARROUX.

Étaient présents : BATAILLER Bruno, BERTHOMIER Line, GRILLET Gilles D'OLLONE Brigitte, ISNARD Maurane, LARTIGUE Marc, MARIN Jean-Philippe, MENEGATTI Pascal, MONNET Bernard, RIME Fabien, THEOULLE Myriam VANONI Patricia

Absents excusés ayant donné pouvoir : DARUD Gilbert, MARIN Véronique, PICARD Pascale, D'OLLONE Brigitte.

Secrétaire nommé : Gilles GRILLET

RAPPORTEUR: M. le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le procès-verbal de la séance du 05 Juillet 2023 préalablement transmis aux membres du Conseil Municipal:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide **d'ADOPTER à l'unanimité** le compte rendu de la séance du 05 Juillet 2023 qui a été préalablement communiqué à l'ensemble des membres de l'assemblée.

Fait et délibéré par les membres présents.

Le Secrétaire de séance, Gilles GRILLET



Le Maire, Bernard MONNET

